

Date de tombée du prochain St-U :
Vendredi le 20 mars 2015 / 16h30

LE ST-U

Vol. 40 No. 2 - Jeudi 26 février 2015

MUNICIPALITE Tél. : 418-277-2124

Fax : 418-277-2055

www.saintubalde.com

Réceptionniste	poste 101
Directeur général sderaspe@saintubalde.com	poste 102
M. le maire mairie@saintubalde.com	poste 104
Le St-U lestu@saintubalde.com	poste 106
Inspecteur municipal urbanisme@saintubalde.com	poste 105
Caserne	poste 201
Bibliothèque	poste 203
Salle paroissiale	poste 207
Travaux publics sderaspe@saintubalde.com	poste 205
Urgence Voirie	418-277-2124 poste 102
Service des loisirs rdery@saintubalde.com	poste 206
Horaire de l'aréna	poste 208
Restaurant Aréna	277-2648

BUREAU DE POSTE	277-2473
PUBLISAC	1-888-999-2272 www.publisac.ca
CLSC ST-UBALDE	277-2256
CLSC ST-MARC	268-3571
CAISSE DESJARDINS	277-2104
C. SCOL. PORTNEUF	1-418-285-2600
ÉCOLE LA MORELLE	277-2160
ÉCOLE SEC. ST-MARC	268-3561
MRC PORTNEUF	1-877-285-3746
OMH DE ST-UBALDE	277-2924
PRESBYTÈRE	277-2992
RESSOURCERIE PORTNEUF	268-8574
VILLA DU CLOCHER	277-2710
SURETE DU QUEBEC (Rens. administratifs : 268-1241)	310-4141

NOMINATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

À la suite de l'offre d'emploi faite en janvier dernier, j'ai le plaisir de vous annoncer la nomination de Mme Christine Genest de Saint-Ubalde au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, en remplacement de M. Serge Deraspe qui quittera son poste à la fin du mois de mars pour une retraite bien méritée.

En raison de ses expériences de travail, de sa personnalité et de son dynamisme, nous sommes certains que Mme Genest saura relever le défi qui l'attend.

Les membres du conseil et le personnel se joignent à moi pour lui souhaiter la plus cordiale bienvenue dans notre équipe et l'assurer de notre soutien et de notre collaboration.



Pierre Saint-Germain

Maire

HEURES D'OUVERTURE

Le bureau municipal est désormais ouvert de 8 h 30 à 13 h 30 sans interruption sur l'heure du dîner. Vous pouvez cependant si vous le désirez rencontrer le maire, le directeur général ou l'inspectrice municipale sur rendez-vous de 13 h 30 à 16 h 30.

Vie municipale

Séance régulière du 9 février
2015

Rés. 2015-02-19 Adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2015-02-20 Adoption des minutes des sessions du 12 et 19 janvier 2015.

Rés. 2015-02-21 Adoption des comptes au 6 février 2015.

Rés. 2015-02-22 Autorisant M. Robert Déry à présenter pour et au nom de la municipalité de Saint-Ubalde un projet de création d'emploi dans le cadre du Programme Placement Carrière-Été (Emploi-Étudiant) et l'autorisant à signer tout document administratif pour ledit projet.

Rés. 2015-02-23 La Municipalité de Saint-Ubalde procède à un appel d'offres public pour la fourniture de 9,200 tonnes métriques de MG-20 de type granitique pour les travaux de

réfection d'une partie du chemin du rang St-Paul Nord.

Rés. 2015-02-24 Autorisant la Municipalité de Saint-Ubalde à procéder dans les meilleurs délais à un appel d'offres public pour des travaux de traitement de surface sur un segment du chemin du rang St-Paul Nord d'une longueur approximative de 2.8 kms.

Rés. 2015-02-25 Autorise le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) firmes pour des travaux de pulvérisation sur le chemin du rang St-Paul Nord.

Rés. 2015-02-26 La Municipalité de Saint-Ubalde accepte la directive de changement n° 8 présentée par Électricité St-Ubalde inc. au montant de 13,395.40 \$ taxes incluses.

Rés. 2015-02-27 Autorise la Municipalité de Saint-Ubalde à procéder au paiement du décompte

progressif n° 1 présenté par Électricité St-Ubalde inc. en date 26 janvier 2015 au montant de 18,683.44 \$ taxes incluses.

Rés. 2015-02-28 Autorise la Municipalité de Saint-Ubalde à procéder au paiement du décompte progressif n° 1 présenté par Les Portes du Québec inc. au montant de 24,566.71 \$ taxes incluses.

Rés. 2015-02-29 La Municipalité de Saint-Ubalde accepte la directive de changement no. 9 datée du 29 janvier 2015 et présentée par Les Portes du Québec inc. au montant de 1,154.35 taxes incluses.

Rés. 2015-02-30 Les heures d'ouverture du bureau municipal sont de 8 h 30 à 13 h 30 (sans fermeture le midi) et sur rendez-vous de 13 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi.

Rés. 2015-02-31 Fin de la séance.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF



AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance régulière tenue le 8 décembre 2014, le conseil adopté le règlement numéro 217-2 intitulé « *Règlement numéro 217-2 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre l'usage - Électricité et télécommunication - à l'intérieur de la zone agroforestière Af/b5* ».
2. Ledit règlement est entré en vigueur le 23 janvier 2015 suite à la délivrance du certificat de conformité émis à cet effet par la MRC de Portneuf.
3. Le règlement de modification au règlement de zonage numéro 217-2 n'a fait l'objet d'aucune demande valide de participation à un référendum et ce dernier est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
4. Le règlement ci-haut mentionné peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 427B, boul. Chabot, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 30 JANVIER 2015

Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné certifie sous mon serment d'office avoir publié et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 30 janvier 2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Serge Deraspe directeur général et secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

BUDGET 2015

ANALYSE DES REVENUS BUDGET 2015 VS BUDGET 2014

	2015	2014	Écart	Variation (%)
Taxes foncières générales	1,859,093	1,806,837	52,256	2.9%
Taxes de services	411,307	404,808	6,499	1.6 %
En lieu de taxes	131,590	133,956	(2,366)	(1.8%)
Autres revenus de sources locales	164,175	176,895	(12,720)	(7.2%)
Transfert & subventions	186,580	186,580	0	0 %
Taxes à l'investissement	134,161	130,390	3,771	2.9 %
Affectations				
Surplus libre	0	100,000		
Surplus réservé règl.174-1	37,000	74,000		
Total des revenus	2,923,906	3,013,466	(89,560)	(1.5%)
Valeur totale imposable	191,659,000	186,271,900	5,387,100	2.9 %
Valeur moyenne résidence unifamiliale(incluant chalet)	139,860	136,990	2,870	2.1 %
Compte de taxes foncières sans les services	1,455	1,425	30	2.1%
Compte de taxes avec services (eau, égout, ordures)	2,007	1,958	49	2.5 %

MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE**BUDGET 2015****DÉPENSES PAR DÉPARTEMENT COMPARATIF 2015 VS 2014**

	2015	2014	ÉCART	VARIATION (%)
ADMINISTRATION	517,498	534,686	(17,188)	(3.2 %)
SÉCURITÉ PUBLIQUE	290,370	304,794	(14,424)	(4.7 %)
TRANSPORT	647,274	597,285	49,989	8.4 %
HYGIENE DU MILIEU	367,391	358,324	9,067	2.5 %
SANTÉ & BIEN ETRE	10,677	10,992	(315)	(2.9 %)
URBANISME	86,665	88,074	(1,409)	(1.6 %)
LOISIRS & CULTURE	265,878	291,270	(25,392)	(8.7 %)
FRAIS FINANCEMENT	37,633	45,966	(8,333)	(18.1%)
TOTAL DES CHARGES (Dépenses fonctionnement)	2,223,386	2,231,391	(8,005)	(0.4%)
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	223,085	216,575	6,510	3.0 %
TOTAL	2,446,471	2,447,966	(1,495)	(0.06 %)
IMMOBILISATION	477,435	565,500	(88,065)	(15.6%)
GRAND TOTAL DEP. & IMMOBILISATION	2,923,906	3,013,466	(89,560)	(3.0%)
SURPLUS NON AFFECTÉ	0	(100,000)		
SURPLUS AFFECTÉ	(37,000)	(74,000)		
TOTAL DÉP. & IMMO.	2,886,906	2,839,466	47,440	1.7 %

MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

TAUX DE TAXATION BUDGET 2015

	2015	2014	ÉCART	VARIA(%)
Taxes foncières générales	0.862/100	0.86/100	0.002	0.2 %
Taxes environnementales	0.02/100	0.019 /100	0.001	5.3%
Taxes Sûreté du Québec	0.088/100	0.091/100	(0.003)	(3.3 %)
Taxe spéciale réserve voirie (Taxe à l'investissement)	0.07/100	0.07/100	0	0%
Total des taxes basées sur la valeur imposable	1.04/ 100	1.04/100	0	0 %
Taxes de services				
Eau (Aqueduc)	212	207	5	2.4%
Égout	196	186	10	5.4%
Taxe spéciale aqueduc (règl. # 141)	27.29	29.28	(1.99)	(7.3%)
Ordures-collecte- récupération enfouissement				
Résidences	144	140	4	2.9 %
Chalets	86	83	3	3.6 %
ICI(Institution,Commerce & industrie)	165.80/t.m	166.89/tm	(1.09)	(0.7%)
Vidange fosse septiques				
Résidences permanentes	77.53	77.53	0	0 %
Résidences saisonnières	38.76	38.76	0	0 %
Fosses de rétention	155.05	155.05	0	0 %

MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

BUDGET 2015

ANALYSE DES SOURCES DE REVENUS BUDGET 2015 VS BUDGET 2014

	2015	%	2014	%
Taxes foncières générales	1,993,254	68.2	1,937,227	64.3
Taxes de services	411,307	14.1	404,808	13.4
En lieu de taxes	131,590	4.5	133,956	4.4
Revenus sources Locales	164,175	5.6	176,895	5.9
Transfert & Subvention	186,580	6.4	186,580	6.2
Affectations	37,000	1.2	174,000	5.8
Total	2,923,906	100	3,013,466	100

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ubalde



Séance régulière du lundi 9 mars 2015 à 19h00

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des minutes
3. Adoption des comptes
4. Rapport cumulé revenus-dépenses
5. Rapport cumulé masse salariale
6. Rapport directeur service incendie
7. Rapport directeur des loisirs
8. Période questions
9. Assemblée publique de consultation règlement n° 216-2 modifiant le plan d'urbanisme et le règl. no. 217-3 modifiant le règlement de zonage no. 217
10. Adoption règlement de modification no. 216-2
11. Adoption second projet de règlement no. 217-3
12. Résultat soumissions traitement double de surface rang St-Paul Nord
13. Résultat soumissions fourniture MG-20 rang St-Paul Nord
14. Résultat soumissions travaux de pulvérisation rang St-Paul nord
15. Nomination préposé au recensement des animaux de race canine
16. Nomination garde-feu municipal saison 2015
17. Varia
18. Correspondance
19. Période de questions
20. Levée de l'assemblée

INFO URBANISME



Toujours sur la même lancée concernant les demandes de permis, on demande un permis lorsqu'il y a le rajout ou l'enlèvement d'une chambre (*très important pour les citoyens n'étant pas connecté au réseau d'égout de la municipalité et possédant une installation septique*), un agrandissement, modification, transformation, déplacement, changement d'usage, démolition de tout le bâtiment principal, secondaire ou autre.

Comment présenter une demande de permis en bonne et due forme?

Premièrement, il faut remplir la demande de permis adéquate. Vous trouverez les formulaires sur notre site internet au www.saintubalde.com dans *Services d'urbanisme*.

Deuxièmement, vous devez inclure les documents du projet se rapportant à la demande de permis, tel que le certificat d'implantation, localisation, plan de la construction, rapport technologique, etc.

Troisièmement, veuillez y inclure le paiement au montant approprié, selon la demande.

Vous retournez le tout à la municipalité, à l'attention de l'inspectrice municipale et, à partir du moment que la demande est complète l'inspectrice a 30 jours pour étudier le dossier et donner une réponse. Nous vous conseillons de préparer votre projet d'avance pour être sûr que le permis sera délivré dans les délais que vous aurez projetés.

Claudia Lambert
Inspectrice municipale

Chronique Santé

Petit truc nutrition « santé » !

Vous manquez d'idées dans la préparation des repas? Vous êtes à la course et n'avez pas beaucoup de temps à consacrer dans la cuisine? Vous voulez épater vos collègues au bureau? Si vous ne connaissez pas les « salades en pot », découvrez-les!

C'est simple. Utilisez un gros pot « Masson », remplissez-le de vos ingrédients préférés du fond vers le couvercle, de la manière suivante :



4- Votre vinaigrette préférée au fond du pot!

3- Aliments « lourds » : cubes de jambon, goberge, thon en conserve, légumineuses (fèves rouges/blanches ou lentilles ou pois chiches), edamames (fèves de soya, disponibles à la COOP St-Ubalde dans le congelé!), fromage râpé ou en cubes, fromage feta, concombre, carottes râpées, poivrons, radis, tomates cerises entières ou en demies.

2- Aliments « légers » : couscous ou quinoa, graines de citrouille, amandes, mandarine en conserve, fraises, tomates en petits dés, oignons rouges hachés, maïs, pois verts, Champignon, brocoli.

1- Sur le dessus : laitue au choix (boston, romaine, mélange printanier), bébé épinard, roquette.

Ces salades peuvent être préparées quelques jours à l'avance ; au moment de servir, il ne reste qu'à agiter vigoureusement votre pot pour bien mélanger le tout. Parfait pour les lunchs! Bon appétit!

CHRONIQUE PRÉVENTION de votre service Incendie



Saviez-vous que...

Si l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour nous sauver la vie, l'extincteur n'est pas à dédaigner : il peut s'avérer utile dans certaines situations.

Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que pour des feux naissants. N'oubliez pas : en cas d'incendie, vous n'avez que trois minutes pour sortir avant d'être asphyxié par la fumée!

Si votre extincteur portatif date d'avant 1985, Le Ministère de la Sécurité Publique du Québec recommande de vous en débarrasser. Donc, si vous devez vous en procurer un, lisez ce qui suit...

Comment le choisir

- Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC (Laboratoires des assureurs du Canada).
- Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A, B, C. Un tel appareil peut éteindre des feux :
 - (A) de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
 - (B) de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
 - (C) d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques.
- Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que l'extincteur a la capacité d'éteindre :
 - un feu de 0,06 m³ (2 pi³) de papier ou de bois (2A) ou
 - un feu de 0,9 m² (10 pi²) d'essence ou d'huile (10B);
 - l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C)

Il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non dont la durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date sous l'appareil.

Comment l'installer

Avant de l'installer, lisez bien les instructions; n'attendez pas une situation d'urgence pour apprendre comment l'utiliser.

- Vérifiez que le sceau et l'indicateur de manipulation ne sont ni brisés ni absents.
- Placez l'extincteur bien en vue et près d'une sortie. Toutefois, il ne doit pas être trop près d'une source potentielle d'incendie comme la cuisinière et les appareils de chauffage.
- Placez les directives d'utilisation à la vue.
- Installez-le à portée de main, mais hors de portée des enfants.
- Il ne doit jamais être déposé au sol.
- Il doit être installé sur un support prévu à cette fin, à au moins 10 cm (4 po) du sol et à un maximum de 1,5 mètre (5 pi).
- Si son poids excède 20 kg (45 lb), il peut être installé à 1 mètre (3 pi) du sol.
- N'y suspendez pas de vêtements ou autres objets.
- Assurez-vous que les directives de fonctionnement sur la plaque signalétique de l'appareil sont bien visibles.
- Ne retirez pas l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien.

Comment l'entretenir

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle.

- Vérifiez s'il est toujours à l'endroit désigné.
- Assurez-vous qu'il est bien visible et que son accès est bien dégagé.
- Vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles.
- Pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein.
- Vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs, vous devez vous en débarrasser.
- Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert.

Tous les ans, faites-le vérifier par une personne qualifiée. Communiquez avec le service de sécurité incendie pour connaître le service d'entretien d'extincteurs portatifs de votre région. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

Saviez-vous qu'un feu double de volume toutes les minutes?

Comment l'utiliser

S'il y a un feu, **faites d'abord évacuer le domicile**. Utilisez-le seulement sur un petit feu ou un feu naissant, si la pièce n'est pas remplie de fumée. **Assurez-vous d'abord d'être en sécurité**.

S'il y a du danger, ÉVACUEZ les lieux et composez le 9-1-1. Si vous sortez, ne retournez pas à l'intérieur.

Pour utiliser l'extincteur :

1. Retirez l'extincteur de son support.
2. Soupez l'extincteur pour vous assurer qu'il est plein et vérifiez si l'aiguille du manomètre est dans le vert.
3. Placez-vous entre le feu et une sortie, près de celle-ci.
4. Approchez-vous à deux ou trois mètres (sept à dix pieds) du feu. Évitez d'être trop près du feu. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
5. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
6. Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
7. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
8. Ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
9. Évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le 9-1-1 si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers.

Si l'extincteur n'est pas rechargeable (usage unique), jetez-le après usage. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.

Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.

Votre service incendie vous offre le service de vérification et remplissage de vos extincteurs à prix modique, vous pouvez en bénéficier en déposant vos extincteurs au bureau municipal



N'oubliez pas que peu importe la saison, **un permis de brûlage est obligatoire pour tous feux à ciel ouvert**. Pour obtenir votre permis de feu, communiquez avec le garde-feu municipal, M. Frédéric Genest au (418) 277-9294 ou (418) 284-2667 ou son substitut M. Serge Auger au (418) 277-2556 ou (418) 326-0446.

Nouvelles importantes de votre bureau de poste

Du 9 au 27 mars 2015, le facteur qui distribue le courrier aux routes rurales commencera son trajet plus tard. Tous les clients de la route rurale recevront leur courrier tard dans l'après-midi. Donc, si vous avez du courrier à poster, il serait préférable de venir le porter au bureau de poste pour être certain qu'il partira à l'heure de tombée qui est 14 h.

Merci à l'avance d'accepter cet inconvénient pour les besoins opérationnels du bureau. Toujours là à votre service.

Pour toutes informations ou questions à ce sujet, veuillez S.V.P. contacter le 418 277-2473

Lynda L. Bertrand
Maître de poste St-Ubalde

DES NOUVELLES DE L'ATELIER DE POTERIE... : *Ça vire et ça chauffe!!!*

Vous pouvez voir, [au Cochonnet](#), des pièces de céramique récentes réalisées par Sylvie Provost. Les céramiques, peintes ou non, sont présentées dans une magnifique armoire de bois. Vous êtes bienvenue pour apprécier, acheter ou commander une céramique de Sylvie!

[Pour commander ou acheter, contacter Sylvie au 418-277-2842](#)



Ça vire... aussi pour ce qui est de l'apprentissage du modelage de l'argile au tour à poterie. Marie Laberge supervise ses quatre apprentis potiers dans une atmosphère chaleureuse et amusante. Et ça chauffe... Les participants de la session d'automne verront bientôt leurs premières pièces de poterie finies et cuites!!!

[Si vous êtes intéressés pour la prochaine session, contacter Marie au 418-277-2524](#)



Vie communautaire



FADOQ DE SAINT-UBALDE

Jeudi 19 mars 12h Dîner préparé par l'Inter Marché. Au menu, fèves au lard, quiche, salade et dessert. Coût : 8 \$. Réservez avant le 16 mars. Anita 418 277-2354 ou Yvette 418 277-2092

Notre député Elaine Michaud était des nôtres lors de notre souper de la St-Valentin. Sa présence parmi nous a été fort appréciée par tous les invités.

À votre agenda : Cabane chez Boisvert le 15 avril. On y reviendra le mois prochain.

Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites.

FADOQ Saint-Ubalde

LES CARTES À SAINT-UBALDE

Pour les résidents et résidentes de Saint-Ubalde, mais aussi pour toutes les personnes des environs qui seraient intéressées.

À la **Salle Le Cochonnet** de Saint-Ubalde, tous les mardis et tous les premiers dimanches du mois, nous jouons aux cartes, au « **Whist Militaire** ». Les inscriptions se font à partir de 13 h; et le prix par personne est de 3 \$ le mardi, et de 5 \$ le premier dimanche du mois.

Le Whist Militaire est un jeu de cartes facile à apprendre! L'activité est accessible à tous, et nous nous ferons un plaisir de le montrer aux débutants qui voudront bien se joindre à nous. Le but est de s'amuser!

Bienvenue à tous!



RÉUNION DES FERMÈRES

Mercredi 11 mars 2015 à 19h30

Art textile : Tissage aux choix

Art culinaire : Muffins et petits gâteaux

Conférencière invitée : Mme Annie Ruel de HALO ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE qui nous informera de leur service de répit aux proches aidants de gens vivant avec la maladie d'Alzheimer.

Merci de nous tenir informées des naissances dans notre municipalité : une couverture est confectionnée par nos fermières pour les nouveaux poupons.

Contactez Andrée : 418-277-2886



«Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser.»

Nous tenons à remercier Mme Diane Gagnon de Albatros pour son intéressant exposé de février 2015 pour les soins de personnes en fin de vie.

DIMANCHE APRÈS-MIDI EN MUSIQUE

Dimanche le 15 mars à 13 h 30 à la salle du presbytère : Les 3 frères Cyr de St-Casimir

Bienvenu à tous! (Entrée libre)

Le Comité Culturel



Carrefour F.M. Portneuf

« Ralentir son hamster, c'est possible ! »

Invité : François Lemay

Mercredi, 22 avril 2015 à 19h00

À la salle des Chevaliers de Colomb

Au 162 rue Notre-Dame, Donnacona

Pour réservation : **418-337-3704** ou **1-888-337-3704**

Prochaine atelier d'information du Carrefour F.M. Portneuf

Atelier d'information « Réussir sa séparation ! »

Venez rencontrer notre intervenante ainsi que notre avocate et médiatrice invitée pour être mieux outillé face à une rupture conjugale.

Intervenante : Roxanne Tremblay

Avocate et médiatrice : Sonia Brière

Mercredis, 25 mars et 1^{er} avril 2015 à 19h00

Au 165 rue St-Ignace, St-Raymond

Pour réservation : **418 337-3704** ou **1-888-337-3704**



Vous aimeriez échanger des services ou faire des activités de groupes ?

(418) 326-1284 / portneuf@accorderie.ca / www.accorderie.ca/portneuf

«Système d'échange de services et participation collective»

La bibliothèque Guy-Laviolette

NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE :

Veillez noter qu'une chute à livres est désormais accessible pour la bibliothèque. Celle-ci est installée à la porte d'entrée arrière de la bibliothèque (près de l'entrée de la Villa du clocher). Cette installation est un projet pilote pour savoir si une telle chute répond aux besoins de notre clientèle. Elle est accessible en tout temps et nous vous demandons de mettre vos livres dans un sac de plastique pour éviter les bris.

Pour les personnes qui sont en retard, des frais et amendes sont chargés et vous devrez les payer à votre prochaine visite à la bibliothèque.

Vos commentaires nous sont toujours utiles. Faites-nous-en part et nous ferons tout notre possible pour y répondre adéquatement.

Appel : Nous aurions besoin de 2 bénévoles pour faire du classement sur les heures d'ouverture, soit les mardis et jeudis soirs.

Nouveaux volumes :

Rosette Laberge : Un voisinage comme les autres

Tome 1 : Un printemps ardent

Tome 2 : Un été décadent

Tome 3 : Un automne sucré-salé

Tome 4 : Un hiver fiévreux.

Jussi Adler Olsen : L'effet papillon

Marc Lévy : Elle et lui

Marylène Pion : Flora, une femme parmi les patriotes

Tome 1 : Les routes de la liberté

Tome 2 : Les sacrifices de l'exil

André Mathieu : Paula

Tome 1 : La voix de maman

Tome 2 : Un beau mariage

Tome 3 : Femme d'avenir

Tome 4 : Une chaumière et un cœur

Mylène Paquet : dépasser l'horizon

Heures d'ouverture :

Les mardis de
18h30 à 20 heures
et les jeudis de
13h30 à 15 hres et
le soir de 18h30 à
20 heures.

CERF Volant de Portneuf

Organisme communautaire pour les familles de la région de Portneuf qui ont de jeunes enfants.

Services offerts dans votre secteur :

Atelier « Les Petites découvertes » : Atelier où les enfants âgés de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, réalisent des apprentissages par l'intermédiaire du bricolage et de l'expérimentation. Les plus jeunes enfants peuvent également accompagner leurs parents. Après chaque rencontre, les familles ont la possibilité de faire l'emprunt de jeux éducatifs. Tous les lundis, de 13h30 à 15h00 au Centre communautaire & culturel de St-Marc-des-Carières. À partir du 2 février jusqu'au 4 mai 2015. L'activité est gratuite (la carte de membre familiale au coût de 5.00 \$ / an est toutefois requise).

Cuisines collectives : S'adresse aux familles biparentales du secteur ouest de la région, à faible revenu (avec ou sans emploi), qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire ou au premier cycle du primaire. Ce service a lieu 1 fois par mois au Centre des loisirs de Deschambault et comprend 2 rencontres soit, l'une de planification des recettes qui a lieu les mardis en après-midi et l'autre de préparation des repas, qui se déroule les jeudis.

Information et inscription requise pour chacun de ces services

Tél. : 418-873-4557 ou 1-888-873-4557 (sans frais)

Courriel : cerfvolant@derytele.com

Il est possible de vous inscrire en tout temps selon le nombre de places disponibles.





OPÉRATION CURRICULUM

Accès Travail Portneuf et le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf s'unissent afin d'offrir une activité destinée aux chercheurs d'emploi.

Accès Travail Portneuf et le Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf s'associent de nouveau pour la réalisation de l'activité « Opération Curriculum », qui aura lieu du 2 au 12 mars 2015 à Saint-Marc-des-Carières, Saint-Raymond, Donnacona et Saint-Basile.

Offerte dans le cadre de la quinzième édition du Salon Contact Emploi Portneuf, l'activité « Opération Curriculum » permettra aux chercheurs d'emploi de faire vérifier ou rédiger leur curriculum vitae gratuitement, en prévision du Salon Contact Emploi qui aura lieu les 27 et 28 mars 2015, à l'École secondaire Donnacona.

L'Opération Curriculum se déroulera à :

Donnacona

Du 2 au 5 mars 2015

Saint-Basile, Saint-Marc et Saint-Raymond

Du 9 au 12 mars 201



Les personnes intéressées à faire vérifier ou rédiger leur curriculum vitae peuvent contacter Jocelyne ou Francine, au 418 329-2511 ou au 1 800 897-9910.

Pour renseignements : Claire Fleury, directrice adjointe
Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf
418 329-1357



Plusieurs emplois disponibles dans Portneuf !

Vous cherchez un emploi ou désirez changer votre plan de carrière?

Vous terminez votre formation ?

Vous voulez vivre et travailler dans un milieu de vie exceptionnel?

Le salon **Contact Emploi Portneuf** est un rendez-vous à ne pas manquer !

La 15^e édition de ce salon se tiendra les **27 et 28 mars 2015**, à l'école secondaire de Donnacona. Plus de quarante entreprises vous y attendent pour répondre à vos questions, recueillir vos curriculum vitae et vous présenter les emplois qu'elles ont à offrir.

Pour obtenir toute l'information sur cet événement d'envergure, visitez le www.contactemploiportneuf.com

Pour découvrir les charmes de la belle région de Portneuf, visitez le www.portneuf.com



SINCÈRES

REMERCIEMENTS!

Les membres du comité du Noël du Pauvre désirent remercier chaleureusement les bénévoles qui ont prêté main-forte, ainsi que les généreux donateurs et collaborateurs : Moisson Québec, Patates Dolbec, la Fabrique, les pompiers, l'Âge d'Or de Saint-Ubalde, Familiprix de Saint-Ubalde, l'Intermarché de Saint-Ubalde, Dépanneur Tallanah, la Caisse de l'Ouest de Portneuf et Érablière Yvon Gauvette. Merci également aux membres du comité qui ont fourni une collation le soir de la grande collecte. Un petit clin d'œil à nos anges : merci pour votre aide précieuse!

*Nous en profitons pour souhaiter à tous
une Bonne Année 2015,
qu'elle vous apporte, paix, bonheur et
santé!*

La bibliothèque vous propose :

Conférence sur le jardinage donné par Larry Hodgson sous le nom :

Jardiner sans se ruiner!

Le 4 avril 2015

Lieu : Salle paroissial

Heure : 13h30

Durée : 2 heures environ

GRATUIT et ouvert à tous

Pour information : Stéphanie

Marineau 418-277-9299

Nous remercions Julie Vachon, Chocolatière, pour la conférence sur le cacao du 4 février dernier. un pur délice!

Semaine de relâche!

Activités proposés par votre bibliothèque!

Activité de fabrication d'un oiseau en pierre de savon
OUVERT À TOUS, petits et grands!

L'activité aura lieu le mardi 3 mars à 13h30 à la salle paroissiale pour une durée de 60 minutes environ.

Activité gratuite

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, maximum 20 personnes

Activité de fabrication d'un livre pour les enfants de 6 à 12 ans animé par Diane Blais.

L'activité aura lieu le mercredi 4 mars à 13h30 à la salle paroissiale pour une durée approximative de 1h30.

COÛT : 3\$ par enfant

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, maximum 20 enfants

Stéphanie Marineau, 418-277-9299

stephanie@lacampagneanimee.com



INVITATION

SESSION D'INFORMATION GRATUITE SUR LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES



Chaque année, de nombreux Canadiens oublient de demander ce crédit qui représente une aide importante pour des personnes ayant des difficultés à exécuter leurs activités quotidiennes.

Ces crédits d'impôt peuvent représenter 1 400\$ par année, par personne. Si vous avez oublié ce crédit d'impôt dans le passé, il est possible de faire une demande de révision pouvant aller jusqu'à la réclamation de 10 ans de rétroactivité.

L'admissibilité à ce crédit d'impôt est basée sur le niveau de difficulté que vous, ou un de vos proches, éprouvez dans l'exécution de vos tâches quotidiennes.

Si vous voulez savoir si vous ou l'un de vos proches êtes admissible, la députée fédérale, Éleine Michaud, en collaboration avec l'Association des Personnes Handicapées de Portneuf (APHP), est heureuse de vous inviter à une session d'information **gratuite** sur le crédit d'impôt pour les personnes handicapées.

Mme Michaud animera cette rencontre en compagnie de son collègue Peter Julian, député chevronné et spécialiste de cet enjeu.

**le dimanche 15 mars à 10h00
À la salle Maurice Côté
772, Route 138 à NEUVILLE**

Ces rencontres gratuites étant très populaires et le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au 1-888-285-0018 pour réserver votre place.

Bingo-Cadeaux au Centre d'hébergement St-Casimir

Dimanche le 22 mars 2015, à 13h30, au Centre d'hébergement St-Casimir (605, rue Fleury), il y aura un bingo-cadeaux au profit des activités offertes aux résidents. Le coût est de 1 \$ la carte. Venez en grand nombre. Nous avons besoin de votre encouragement.

Salon des Femmes

Dimanche 8 mars 2015

12h00 à 16h00

Centre communautaire et culturel de St-Marc-des-Carrières

Kiosques informatifs sur les services et les organismes

destinés aux femmes,

témoignages et allocutions, action collective et bien d'autres

surprises!

Entrée gratuite.

Service de garde pour les enfants gratuit.

Suivi d'un 4 à 6

Discussions et échanges sur les questions féministes.

Bienvenue à toutes!

Cet événement ne serait pas possible sans le soutien financier du Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf, ainsi que du député de Portneuf Michel Matte.

Les capsules santé des amis de 1^{re} année!

Bonjour les gens de St-Ubalde,

Voici pour le mois de février, nos idées de collations qui contiennent des protéines.

Dégustez :

- des graines de soya
- des graines de tournesol
- des graines de citrouille

Savourez de l'hummus avec vos craquelins et vos légumes!

Préparez-vous cette recette de smoothie au tofu!

1 banane, 2 tasses de fruits surgelés, 350 g. de tofu soyeux mou, 1 ½ tasse de lait ou de boisson de soya.

On passe le tout au mélangeur! On peut aussi faire des *popsicles* avec ce smoothie!

Source : Cuisine futée, parents pressés

Dans notre classe, nous avons ajouté du sirop d'érable dans notre smoothie! Nous encourageons les produits de St-Ubalde!

Bon appétit!



Cercle de Fermières

Brunch bénéfice

Le 1^{er} mars 2015

De 9h30 à 12h30



Le menu traditionnel sera à l'honneur : œufs, jambon, fèves au lard, fricassée, fruits, rôties, jus, café et notre table à desserts!

Ainsi que plusieurs nouveautés

CRÊPES NATURES, CRÊPES AUX PÉPITES DE CHOCOLAT

SIROP D'ÉRABLE offert par des producteurs de chez nous!

CONFITURES FRAISES et FRAMBOISES MAISON

RILLETES DE CANARDS

CRETONS MAISONS

GELÉE DE POMMETTE

10.00 \$ pour les adultes

5.00\$ pour les 6 à 11 ans

Gratuit pour les 5 ans et moins

INFO : Hélène Saint-Hilaire 418-277-9065

Tirage

1^{er} prix : Catalogne pour lit double

2^{eme} prix : Linges vaisselle

3^{eme} prix : Laize à plancher

Le tout fait avec amour par nos artisanes!



100^E Anniversaire des Cercles de Fermières



Tricot Graffiti DERNIER APPEL!

Nous ramasserons les derniers tricots lors de la rencontre du 11 mars prochain!

Vous pouvez tricoter des carreaux de laine de 12'' x 12'' que vous pouvez également faire un à la suite de l'autre sans problème. Bon tricot!

Explication du tricot graffiti : *L'un des objectifs est d'habiller les lieux publics en les rendant moins impersonnels, en les humanisant et en suscitant la réaction des passants. Une belle façon de démontrer les talents de notre cercle et de mettre de la joie dans nos cœurs! Le tout à travers le Québec puisque chaque cercle participe!*

Notre magnifique tricot sera assemblé en mars et exposé sur le balcon de la bibliothèque entre le 20 et le 30 avril prochain! Ouvrez l'œil!



FLASH COOP ST-UBALD



LA QUINCAILLERIE UNIMAT DE ST-UBALDE SERA OUVERTE JUSQU'À **20H00**
LES JEUDIS ET LES VENDREDIS À PARTIR DU 5 MARS 2015

L'assemblée générale annuelle de la Coop St-Ubalde a eu lieu le 18 février dernier à la Salle municipale de St-Ubalde.

Le rapport annuel de l'année 2014 a été soumis à la centaine de personnes présentes à l'assemblée ainsi qu'une mise à jour sur la situation du Centre Multiservices de Notre-Dame-de-Montauban. Nous vous remercions de votre participation. Aussi, la Coop St-Ubalde a versé 145.45\$ à l'école de la Passerelle de Notre-Dame-de-Montauban et 1 383.65\$ à l'école la Morelle de St-Ubalde pour leur financement grâce à l'emploi des sacs réutilisables des clients de chaque épicerie pendant l'année 2014. De plus, la Coop a remis des prix de présences dont 9 bons d'achat pour une valeur de 500.00\$. Des certificats honorifiques ont été remis à 6 employés de la Coop St-Ubalde pour leurs années de services: Mme Nicole Denis pour 5 ans, Mme Nancy Hamelin pour 10 ans, Mme Maryse Hardy pour 10 ans, Mme Suzie Chapadeau pour 10 ans, Mme Yvette Genest pour 25 ans et M. Omer Hardy pour 50 ans. Nous soulignons le départ à la retraite de Mme Louise Beaupré qui travaillait à l'épicerie dans le département des mets cuisinés depuis le 29 juin 2001 (13 ans).

JEAN-PHILIPPE BERGERON & MÉLANIE THIBAUT PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES

AFFILIÉS À



Que vous soyez à **Saint-Ubalde**
ou à **Saint-Marc-des-Carières**,
vos pharmaciens sont maintenant
disponibles sur place en tout temps!

Votre dossier est aussi accessible
à nos deux adresses.

Vous êtes à l'extérieur?
Consultation gratuite à distance
via nos numéros sans frais.

SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT*

*Détails en pharmacie

JEAN-PHILIPPE BERGERON

PHARMACIEN PROPRIÉTAIRE

AFFILIÉ À



SAINT-UBALDE

418 277-2500

SANS FRAIS 1 866 837-2500

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi :: **9 h à 18 h**

Jeudi et vendredi :: **9 h à 21 h**

Samedi :: **9 h à 16 h**

JEAN-PHILIPPE BERGERON

ET MÉLANIE THIBAUT

PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES

AFFILIÉS À



SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

(dans l'ancien Métro)

418 268-5326

SANS FRAIS 1 855 350-5326

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi :: **9 h à 21 h**

Samedi :: **9 h à 17 h**

Dimanche :: **10 h à 17 h**

**Cueillette de canettes et de bouteilles consignées au profit
du Défi-Espagnol de
l'École secondaire de Saint-Marc**



Notre prochaine collecte pour cette année scolaire aura lieu la fin de semaine du : **14-15 mars 2015.**

Lors de cette fin de semaine, les élèves du *Défi-Espagnol* passeront à vos portes pour recueillir vos contenants consignés le samedi et/ou le dimanche. Vous pouvez aussi préparer vos sacs à l'avance en les identifiant au *Défi-Espagnol* et les laisser sur vos balcons dès le samedi matin.

Nous vous remercions à l'avance de votre encouragement !

Petites annonces

À VENDRE

Balayeuse centrale Beam en soin palliatif, mais si vous faites reconditionner le moteur chez Armature CH inc., elle reprendra vie. Prix : 75 \$ Contactez Monick Girard au 418 277-2921.

Meuble de télévision en verre clair avec passe-fils arrière. 35 po X 18 X 20. Prix : 100 \$ Contactez Monick Girard au 418 277-2921.

DIVERS

Recherche : maison à louer dans le village, tout inclus (meublé, électricité, câble compris) pour la période du 1^{er} avril 2015 au 30 septembre 2015. Appelez au 418 277-2683 (pour les propriétaires du Casse-Croûte Duff)

MARS 2015

LÉGENDE

D	Déchets	F	Feuilles/Herbe
R	Recyclage	M	Monstres
S	Sapins	O	Matières organiques

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
1 Brunch des fermières de 9h30 à 12h30 Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20 9h30 : Célébration	2	3 Activité : Fabrication d'un oiseau en pierre de savon Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20 Biblio 18h30 à 20h	4 R Activité : fabrication d'un livre	5 Âge d'Or Activités (Jack-Pot) (à déterminer) 13h30 salle par. Biblio 13h30 à 15h 18h30 à 20h	6	7
8 9h30 : Célébration	9 Séance du conseil 19 h 00	10 Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20 Biblio 18h30 à 20h	11 D Réunion Cercle de Fermières à 19 h 30 à la salle Paroissiale	12 Âge d'Or Activités 13h30 salle par. Biblio 13h30 à 15h 18h30 à 20h	13	14
15 Spectacle dimanche après-midi en musique 13h30 au presbytère 9h30 : Célébration	16	17 Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20 Biblio 18h30 à 20h	18 R	19 Âge d'Or Activités et Jack-Pot 13h30 salle par. Biblio 13h30 à 15h 18h30 à 20h	20 Date de tombée pour le prochain St-U	21
22 9h30 : Célébration	23	24 Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20 Biblio 18h30 à 20h	25 DO	26 Âge d'Or Activités 13h30 salle par. Biblio 13h30 à 15h 18h30 à 20h	27	28
29 9h30 : Célébration	30	31 Whist, Aréna, 3\$ Inscr. 13h à 13h20 Biblio 18h30 à 20h				

On avance l'heure!

Avant de vous mettre au lit dans la nuit du 7 au 8 mars 2015, n'oubliez pas d'avancer vos horloges d'une heure.

PETIT RAPPEL

Le premier versement de taxes arrive à grands pas. En effet, le paiement doit être fait au plus tard le 1^{er} mars 2015 sans quoi, vous perdrez le privilège de payer en quatre versements.